



28, rue Godefroy de Cavaignac 75011 PARIS
unssf@laposte.net - www.unssf.org

Propositions UNSSF/Sages-Femmes de la Fonction Publique Hospitalière

Grilles indiciaires

1 point = 4,6303 € au 1/01/2013

Multiplié par indice majoré donne le montant du traitement indiciaire brut

En début de carrière = Indice 604

En fin de carrière = indice 1058

Indemnités nuit à réévaluer

Heures de fériés et d'astreinte à domicile à revaloriser

Valorisation des diplômes universitaires supplémentaires

Contact :

Florian JANEQUIN

06 69 56 11 91

Marie-Anne POUMAER

06 13 89 67 57

Document remis au Ministère le 22 mai 2013